

#23 LA CREUSE

LE MAGAZINE n°94

L'ESPRIT
CREUSE

Juillet / Août /
Septembre 2025

(DOSSIER) 07

Agir pour préserver nos ressources

14

(COLLÈGES)

Un meilleur cadre
d'apprentissage

16

(SPORT)

Des circuits
« Incontournables »

17

(VOIRIE)

Rénover durablement
les routes

Magazine d'information du Conseil départemental de la Creuse



www.creuse.fr

la CREUSE
le Département

(CLIC-CLAC) SPÉCIAL TOUR DE FRANCE FEMMES

Dernier sprint avant la ligne d'arrivée pour Kim Le Court, victorieuse de l'étape



Kim Le Court a remporté l'étape et enfilé le maillot jaune



Les lauréats de la Dictée du Tour ont eu la chance de monter sur le podium

La foule était venue nombreuse encourager les coureuses



Le Département avait installé, à l'entrée du territoire, une borne de bienvenue



Des centaines de visiteurs sont venus tenter leur chance à la tombola organisée par le Département



Stéphane Terret, sculpteur animalier, avait troqué le profil animal contre le profil cycliste



Marion Rousse s'est vu remettre la tapisserie Souvenir du Tour tissée lors du Salon de l'Agriculture



De nombreux messages de promotion de notre agriculture avaient été disposés



Une sélection de coureuses a parcouru les 39 derniers kms quelques heures avant le passage des professionnelles



Plusieurs animations musicales ont rythmé la journée entre la place du Marché et la Place Bonnyaud



La caravane était toujours autant attendue des petits comme des grands



Océane a tissé, sur le stand du Département, une tapisserie inspirée de l'évènement



(SOMMAIRE)

(DANS LE RÉTRO)

04

(DANS LE VISEUR)

06

(CREUSONS PLUS LOIN)

Agir pour préserver
nos ressources

07

(COLLÈGES)

- Moins de gaspillage,
plus de qualité
- Offrir un cadre
d'apprentissage durable

14

(SPORT)

23 circuits de randonnée
« Incontournables »

16

(VOIRIE)

Rénover les routes
de manière alternative
et durable

17

(CULTURE)

Un espace à la mémoire
de la Seconde Guerre
mondiale

18

(LIBRE EXPRESSION)

La tribune
des groupes

19

ÉDITO



En ce début d'automne, cette nouvelle édition du magazine départemental est l'occasion de revenir sur les temps forts de l'été et de partager avec vous les actions que nous menons pour l'avenir de la Creuse.

L'été a encore une fois montré combien notre département sait se rassembler et faire battre le cœur de ses communes. Grâce au dynamisme de notre tissu associatif, festivals, animations et compétitions sportives ont rythmé la saison. Je n'oublierai pas l'émotion du 30 juillet : pour la première fois, le Tour de France Femmes faisait étape en Creuse ! Les 154 coureuses ont traversé huit communes avant d'arriver à Guéret, sous les applaudissements d'un public venu en nombre. Ce fut un moment de fierté collective, qui restera dans nos mémoires.

Mais cet été a aussi rappelé la fragilité de nos équilibres : la sécheresse a durement touché nos campagnes et nos éleveurs. Je veux leur adresser tout mon soutien et leur dire que le Département est à leurs côtés. Plus que jamais, nous renforçons nos actions pour préserver la ressource en eau et préparer notre territoire aux défis climatiques. Enfin, septembre a notamment été marqué par la rentrée de 4 136 collégiens. Plus de 8 millions d'euros sont mobilisés, cette année, pour entretenir les collèges, renouveler les équipements et soutenir les actions pour le « bien manger ». L'objectif reste le même : offrir à chaque jeune Creusois de bonnes conditions pour apprendre et s'épanouir.

Le Conseil départemental reste pleinement mobilisé pour bâtir une Creuse toujours plus protectrice et fière de ses atouts. Je vous souhaite un très bel automne.

Valérie SIMONET

Présidente du Conseil départemental de la Creuse

SCANNEZ et
DECOUVREZ



www.opn.to/a/QR-Unitag
Téléchargez l'application Unitag
QR Code Scanner pour lire ce QR Code.

RETROUVEZ LE MAGAZINE EN LIGNE SUR
www.creuse.fr

Magazine édité par
le Conseil départemental
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUÉRET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Site Internet : www.creuse.fr

Dépôt légal : à parution - ISSN 1632-9864
La réalisation de ce magazine a coûté 0,50 €
par exemplaire

Directeur de la publication : Valérie SIMONET
Responsable de la rédaction : Philippe BOMBARDIER
Textes : Mélanie HEURTEAU / Pauline RAPINAT
Crédits photos / illustrations : CD23, B. MINELLI, F. LAMAIRE,
L. VIALATOU, A. OVERTON, Creuse Tourisme, SDIS23, i-Stock
Maquette / mise en page Magazine :
Lydie VIALATOU
Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
Distribution : LA POSTE
Tirage : 63 600 exemplaires



(DANS LE RÉTRO)

ROUTES

Tapis neuf
pour la RD64

Confirmant son rôle dans l'entretien et le développement des infrastructures essentielles au déplacement des habitants, le Département a réalisé des travaux de recalibrage et de renforcement de la RD64 reliant la RD41 au bourg de Budelière, sur les communes de Budelière et Viersat. Ces travaux étaient devenus nécessaires face à l'évolution notable du trafic sur cet axe, en raison, notamment, de l'implantation d'une usine de méthanisation et d'une déchèterie. Ainsi, ce sont 3,55 km qui ont été refaits pour un montant de plus de 930 000 €, avec élargissement de la chaussée (passant de 3,7 m à 5 m) et création d'accotements stabilisés d'1,75 m. En parallèle, ont été aménagées des chicanes aux entrées du village de Saget pour réduire la vitesse. A noter qu'une plantation de haies est prévue en novembre, en compensation de celles qui ont dû être arrachées pendant les travaux, réaffirmant la volonté du Département de concilier aménagement du territoire et respect de l'environnement.

HABITAT

Un guichet unique
d'informations habitat

Pour toutes les questions relatives à la rénovation ou à l'adaptation de son logement, la Creuse compte désormais un interlocuteur unique et de proximité : l'« Espace Conseil France Rénov' », assuré par Creuse Habitat.



C'est officiel depuis le 3 juillet dernier, Creuse Habitat propose un accueil unique et dédié à travers l'Espace Conseil France Rénov'. Objectif : accompagner, par ce guichet unique, tous les ménages creusois, notamment les plus fragiles, dans leurs projets de rénovation de logement, en les informant, les orientant et leur apportant un soutien.

Le Département de la Creuse, avec l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et les intercommunalités, ont signé, en ce sens, le PIG – Pacte Territorial France Rénov' Creuse.

Porté par une maîtrise d'ouvrage partenariale, le programme fédère l'ensemble des acteurs locaux. Le GIP Creuse Habitat, en charge de la mise en œuvre opérationnelle, a renforcé ses équipes et ses moyens, passant

de 14 à 17 conseillers France Rénov', afin de répondre aux objectifs fixés :

- 12 000 ménages à informer (première information),
- 5 100 à conseiller,
- 510 ménages à accompagner dans leur parcours rénovation,
- 1 005 à accompagner jusqu'à la réalisation de leurs travaux.

Pour ce faire, un budget de 2,48 M€ sur 3 ans sera mobilisé dont 321 500 € du Département.

Ce dispositif préfigure la création d'une Maison de l'Habitat, prévue pour janvier 2026, qui centralisera l'ensemble des services liés à l'amélioration de l'habitat.

Pour contacter votre Espace Conseil France Rénov' : 05 87 80 90 30 ou ecfr@creuse.fr

(DANS LE RÉTRO)

FÊTE DE LA MUSIQUE

**Des airs de Cuba
dans la Creuse**

Pour la Fête de la musique, le Conservatoire de musique Emile Goué avait pris ses quartiers sur l'esplanade de l'Hôtel du Département le temps d'une soirée. Les élèves musiciens ont plongé le public dans l'univers du carnaval cubain avec la présence

de Francis Genest. Le percussionniste professionnel était, en effet, accompagné de la classe percussions d'Oscar Desbois, des trompettistes de Christophe Laguzet, ainsi que des classes à Formations Musicales dirigées par Mélissa Morsard.

**HOMMAGE À
Armelle
MARTIN**

Le Conseil départemental de la Creuse a appris avec une profonde tristesse le décès brutal d'Armelle Martin, survenu le 9 août à 66 ans.

Élue engagée du canton de Saint-Vaury depuis 2015, elle incarnait les valeurs de solidarité et de proximité. Son parcours riche, marqué par des responsabilités locales et régionales, témoigne de son attachement à la Creuse. Son départ laisse un vide immense.

Le Conseil départemental adresse ses pensées sincères à sa famille et à ses proches.

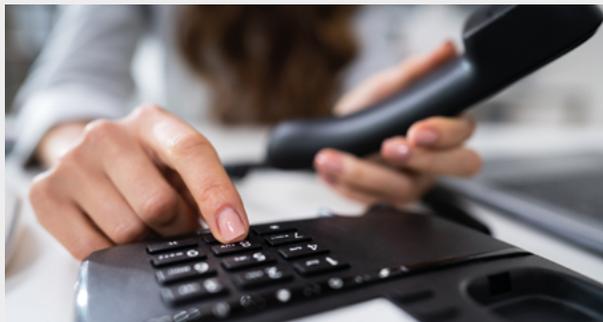


Cet été n'a pas été de tout repos pour nos soldats du feu. De nombreux incendies se sont déclarés partout sur le territoire, dont d'importants sur les secteurs de Glénic, Ladapeyre et Pionnat. Face à l'urgence, nos sapeurs-pompiers ont répondu présents, avec courage et détermination. Ils ont combattu le feu, jour et nuit, parfois dans des

conditions extrêmes, pour contenir les flammes, protéger les habitants et préserver ce qui pouvait l'être. A leurs côtés, des renforts venus d'autres départements, et même des agriculteurs, qui ont spontanément prêté main forte. A tous ces héros qui ont donné sans compter : merci pour votre engagement, votre bravoure et votre humanité.

(DANS LE VISEUR)

Un numéro unique pour vos questions sociales



Dans le cadre du Pacte Local des Solidarités 2024-2027, le Conseil départemental de la Creuse va franchir une nouvelle étape dans l'amélioration de l'accès aux droits sociaux en

lançant une expérimentation innovante : un numéro unique permettant de s'informer sur tous les sujets d'ordre social, accessible 24h/24 et 7j/7. Ce numéro devrait être accessible d'ici fin 2025.

Aides autonomie, handicap, logement, aides sociales, rSa, ...pour vous renseigner sur vos potentiels droits.

Si besoin, vous serez mis en relation avec les services compétents du Conseil départemental (Unité Territoriale d'Action Sociale du secteur de l'appelant, MDPH, ...) pour des renseignements personnalisés ou une prise de rendez-vous.

Avec ce dispositif, le Département entend apporter une qualité de réponses et d'accompagnement toujours plus performante aux Creusois.

20 ans de Loi Handicap et une Maison de l'Autonomie

Dans le cadre des 20 ans de la Loi Handicap, et en préfiguration du lancement de la future Maison de l'Autonomie, le Conseil départemental organise un après-midi festif de rencontres, d'échanges et d'animations autour du handicap, à destination du grand public.

A cette occasion, les structures pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et les professionnels du secteur médico-social en Creuse proposeront des animations (défilé de mode, saynètes, danses, exposition de mobilier, décorations...), activités interactives (environnement connecté, casque de réalité virtuelle,...), un jeu/quizz avec lots à gagner, etc.

De quoi passer un moment agréable de découverte et d'échanges !



INFOS PRATIQUES :

Jedi 4 décembre 2025 - De 14h00 à 18h00

*Salle du Crédit Agricole –
Maison de l'Economie*

8 avenue d'Auvergne à Guéret

Entrée libre – tout le programme est à retrouver en ligne sur creuse.fr

Agir pour préserver nos ressources

Acteur de terrain, le Conseil départemental est à l'initiative de nombreuses actions concrètes visant à anticiper les effets du dérèglement climatique. Aux côtés des collectivités et partenaires dédiés, il agit dans l'objectif de préserver les ressources essentielles aux Creusois, que ce soit en matière d'eau potable ou de milieux aquatiques et forestiers.



“Depuis 2015, nous avons fait un gros travail sur l'alimentation en eau potable”

Préserver les ressources naturelles, sécuriser l'alimentation en eau, valoriser les sites emblématiques : autant de missions que le Département assume au quotidien dans le cadre de ses compétences environnementales. Rencontre avec Thierry GAILLARD, Vice-Président en charge du développement durable.

Quels sont les domaines dans lesquels le Département intervient ?

Thierry GAILLARD : Nous intervenons d'abord sur ce qui touche aux milieux aquatiques, avec la cellule ASTER (Animation et Suivi des Travaux En Rivières). Nous avons 5 500 km de rivières dans le département et nous sommes également en tête de bassin. Ce qui se passe chez nous a des répercussions sur l'aval. Nous apportons donc un appui technique et financier, notamment dans le cadre des accords de territoire. Soutien technique et financier que l'on retrouve également dans le domaine de l'assainissement collectif dont nous avons la compétence, avec le SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration). Depuis 2015, nous avons fait un gros travail sur la question de l'alimentation en eau potable, sur laquelle nous intervenons également. Le domaine forestier, même si nous n'avons pas la compétence, reste un domaine sur lequel le Département travaille. Nous ne pouvons pas rester insensibles à ce sujet. Nous possédons un certain nombre d'hectares et nous essayons de mettre des choses en place pour

avoir une gestion plus vertueuse. Nous sommes également gestionnaires de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang des Landes, une belle vitrine pour la biodiversité. Enfin, nous intervenons également sur des sites Natura 2000, et nous nous sommes lancés dans un schéma des espaces naturels sensibles. Pour tous ces sujets, nous travaillons en étroite collaboration avec de nombreux partenaires via des accords-cadres, tels que le CPIE ou encore le Conservatoire des Espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.

En quoi l'alimentation en eau potable est-elle un défi et un enjeu majeur ?

T.G. : Sans eau, il n'y a pas de vie. L'eau est une ressource précieuse qui n'est pas inépuisable. En Creuse, nous avons des ressources, avec plus de 500 captages mais ces captages sont peu productifs en raison de la configuration géologique de notre département. Notre seule nappe profonde est celle du bassin de Gouzon mais elle est interdite d'exploitation par les autorités sanitaires. L'autre faiblesse, c'est l'organisation et la structuration de la production et de la distribution d'eau potable. Il n'y avait pas de schéma

départemental exploitable et actualisé et la structuration était très morcelée, avec 80 000 abonnés et 84 unités de gestion. Alors en 2016, nous avons créé un partenariat avec l'agence de l'eau Loire Bretagne pour définir un schéma d'alimentation en eau potable. Pour ce schéma, nous avons travaillé avec les différents préfets qui se sont succédé, mais également les unités de gestion, les communes et l'Agglo du Grand Guéret qui avait hérité de la compétence en 2020. Nous nous sommes rendu compte que pour porter des projets, il fallait une structure à l'échelle supra départementale, ce qui existe maintenant avec le Syndicat des eaux creusoises qui regroupe aujourd'hui 60% des abonnés creusoises. Actuellement, ce syndicat porte deux grands projets à hauteur de 50 millions d'euros : la création d'une deuxième prise d'eau sur le bassin de la Rozeille et un projet sur la vallée de la Creuse pour notamment sécuriser la ressource sur l'Agglo du Grand Guéret. Avec la signature de l'accord de territoire avec l'agence Loire Bretagne, des crédits ont été débloqués puisque cette dernière va consacrer la moitié de ses financements dédiés à l'eau potable au département de la Creuse. Le seul



bémol à tout cela, c'est que certaines communes ont fait le choix de rester seules et de ne pas se regrouper dans un syndicat, et pour moi, ce n'est pas très pertinent, mais nous continuons d'avancer.

La Creuse possède trois rivières classées "Site Rivières Sauvages". Est-ce là une reconnaissance de la qualité de nos cours d'eau ?

T.G : En 2015, sur 5 rivières classées au national, 2 étaient en Creuse (La Gioune et le Pic). Aujourd'hui, sur une trentaine, nous en avons 3 (avec le Cubaynes). Pour obtenir ce label, il y a un audit mené par Afnor, avec plus de 40 critères, dont 12 éliminatoires. Cela reflète bien la qualité de ces cours. Ces rivières-là ont vocation à servir de vitrine, pour démontrer que sur ces secteurs, il y a des activités humaines, professionnelles qui peuvent tout à fait permettre de conserver des rivières en bon état. Et puis, dans le cadre du programme, il y a des actions pédagogiques mises en place, qui s'adressent au cycle 3, et

qui permettent de sensibiliser la jeune génération.

Le Département a initié le reboisement de parcelles forestières dont il est propriétaire. Pourquoi s'engager dans ce projet ?

T.G : La gestion forestière est un vrai problème de société, quand on sait que 90% de la forêt française est privée. Par ailleurs, nous constatons que face au réchauffement climatique, certaines essences qui vivaient bien sur notre territoire ne sont plus adaptées. C'est pour cela qu'il y a un vrai travail de sensibilisation à faire, en partenariat avec tous les professionnels de la filière. En tant que propriétaires de certaines parcelles, nous devons montrer l'exemple pour avoir une gestion peut-être plus vertueuse et plus réfléchie. Mais au-delà de la forêt, nous menons également un travail sur la gestion des haies, dont on connaît la richesse faunistique et floristique, mais également leur utilité à retenir l'eau et éviter les ruissellements.

On ne peut parler d'environnement sans parler

de l'Étang des Landes qui a fêté ses 20 ans. Quel bilan dresser sur ces 20 ans de gestion ?

T.G : Ce site est vraiment un site emblématique puisque qu'il y a plus de 2 000 espèces de faune et de flore, que l'on retrouve nulle part ailleurs. C'est un joyau à préserver, qui se fait grâce à un plan de gestion, un conservateur et des équipes impliquées. Beaucoup d'études scientifiques sont menées, ce qui nous permet d'avoir des outils de réflexion intéressants. Dans le cadre de ce plan de gestion, il y a des actions menées, telles que la vidange régulière qui permet de réduire la présence de poissons nuisibles. Nous avons également une étude en cours sur le phosphore avec l'Université de Limoges et qui nous conduira, peut-être, à trouver des solutions pour lutter contre les cyanobactéries. Et puis, il y a le volet éducation qui permet de sensibiliser le jeune public. Je rappelle qu'il y a plus de 20 000 visiteurs par an, et pas uniquement des naturalistes ou ornithologues. Ce site est une belle vitrine de notre département qu'il faut continuer de préserver.

EN CHIFFRES

DANS LE CADRE
DU PLAN RÉSILIENCE,
ONT ÉTÉ PLANTÉS :

2 200

Cèdres de l'Atlas

2 200

Pins Laricio de Corse

600

Mélèzes

400

Chênes pubescents

400

Hêtres

400

Erables Sycomores

200

Acacias

Sur les 6 hectares restants, a été implanté un mélange d'essences résineuses (Cèdre de l'Atlas, Pin Laricio, Mélèze) et feuillues (Chêne pubescent, Châtaignier, Bouleau, Erable).

Des forêts résilientes face au changement climatique

Face au défi climatique, le Conseil départemental réinvente sa gestion forestière. En reboisant 10 hectares de parcelles en dépérissement avec des essences plus résistantes et variées, il entend bâtir une forêt plus résiliente pour les décennies à venir.



Les effets du changement climatique - hausse des températures, sécheresses plus fréquentes, baisse de la pluviométrie... - sont déjà visibles sur nos forêts. Certaines essences d'arbres peinent à survivre dans ces nouvelles conditions. Conscient de ces enjeux, le Conseil départemental a entrepris, en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), en charge de la gestion de la forêt publique, le reboisement d'une parcelle de 10 hectares dont il est propriétaire.

Il y a deux ans, cette ancienne parcelle d'épicéas en dépérissement coupée en 2020 a été replantée avec une volonté de diversification. Quatre hectares ont été reboisés dans le cadre du Plan Résilience, un dispositif visant à anticiper l'évolution des essences

forestières à l'horizon des 10 à 20 prochaines années. Chênes pubescents, Cèdres de l'Atlas (connus pour leur résistance aux sécheresses), feuillus et résineux variés : priorité est donnée aux espèces capables de mieux résister aux aléas climatiques. Et les premiers résultats sont encourageants, les essences plantées semblent bien profiter.

Cette démarche n'exclut pas les dynamiques naturelles : la régénération spontanée observée sur certaines zones a été volontairement préservée. En diversifiant les essences et en collaborant avec les acteurs de la filière, le Département affirme sa volonté d'une gestion plus vertueuse du patrimoine forestier, dans une logique durable, plus soucieuse de la résilience écologique.



Le SATESE de la Creuse fête ses 50 ans

SATESE : derrière cet acronyme se cache le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration, un service du Conseil départemental qui surveille les stations d'épuration. Ce service fête ses 50 ans cette année, retraçons son origine.

Les premiers systèmes d'égouts pour évacuer les eaux usées hors des villes ont été inventés par les Grecs, il y a 4 000 ans. En l'absence de systèmes de collecte, la population déversait les pots de chambre et les eaux souillées directement dans les rues, entraînant une augmentation des maladies transmissibles. En 1530, le roi François 1^{er} ordonne que chaque propriétaire de Paris construise un puisard, dont le contenu était acheminé vers la campagne et utilisé comme engrais. Au XIX^{ème} siècle, Louis Pasteur et Robert Koch ont démontré la présence et le rôle des agents pathogènes dans l'eau. Ces découvertes ont révélé que l'eau pouvait être un vecteur de maladies. Avec la révolution industrielle, les premiers réseaux d'égouts ont été développés, rejetant directement les eaux usées dans les rivières sans traitement. Ce n'est qu'au début du XX^{ème} siècle

que le traitement des eaux usées par des systèmes primaires a été mis en œuvre, suivi dans les années 1950 par des traitements secondaires utilisant des bactéries pour dégrader la pollution dissoute.

La première station d'épuration française est construite à Paris et mise en service en 1940 avec des effets immédiats sur la qualité de la Seine et sur l'atténuation des risques sanitaires. En 1966, six Agences de Bassin (aujourd'hui Agence de l'eau) ont été créées pour faciliter la réalisation des travaux liés à l'eau potable et à l'assainissement.

Pourtant, par manque de formation des exploitants, les stations ne fonctionnent pas comme elles devraient. Les Agences de l'eau proposent de créer, à l'échelle départementale, des services de conseil et de formation des personnels : les Services d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration.

ET EN CREUSE

Le 13 février 1975, les élus du Conseil départemental de la Creuse adoptent la création du SATESE. Sa mission initiale était de fournir une assistance technique à 36 stations d'épuration, dont 4 industrielles.

Cinquante ans plus tard, le SATESE de la Creuse assure le suivi de 213 systèmes collectifs et au fil des années, ses missions se sont étoffées : réalisation de documents réglementaires, assistance technique à l'exploitation des ouvrages, formation des exploitants, mise en œuvre et validation de l'autosurveillance,...

Il s'agit également, pour le Département, d'apporter un soutien financier aux communes, intercommunalités ou aux établissements publics ayant tout ou partie de la compétence assainissement. Cette aide vise à financer les études, les acquisitions foncières, la maîtrise d'œuvre et les travaux dans le domaine de l'assainissement collectif et de la gestion des eaux pluviales, conformément aux priorités identifiées par la collectivité.



Station de neutralisation/reminéralisation créée à Bridiers (La Souterraine)

PRÉSERVER la ressource, ça coule de source

Dans un contexte de changement climatique, le Conseil départemental, via le Schéma départemental d'Alimentation en Eau Potable 2020-2030, accompagne les acteurs de l'eau, afin de garantir la quantité et la qualité de la ressource et sécuriser l'approvisionnement sur tout le territoire.

2024 a marqué la 5^{ème} année d'échanges et de collaborations inspirés du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP), entre les services du Département, les gestionnaires de la compétence eau potable (unités de gestion de l'eau), les services de l'Agence de l'eau, et l'ensemble des acteurs de l'eau en Creuse.

Au regard des enjeux et des investissements à porter, une nouvelle structure a été créée : le Syndicat des Eaux Creusoises (SEC). Il couvre environ 51% du territoire (130 communes) et a vocation à porter, en priorité, les projets de sécurisation de la ressource

en eau pour les usagers.

Aussi, la Creuse s'est organisée passant de 84 (2019) à 45 Unités de Gestion de l'Eau (UGE) en 2025.

Garantir la qualité de l'eau

Le territoire creusois, ce sont environ 83 500 abonnés au réseau d'eau potable. Fin 2024, plus de 500 ressources, inégalement réparties, sont utilisées pour l'alimentation en eau potable des Creusois (concentrées dans l'Ouest, au niveau des sources de plus hautes altitudes de la Dordogne, de la Vienne, de la Gartempe et de la Creuse) dont

10 prises d'eau de surface. 95% sont protégées par des arrêtés préfectoraux issus de Déclarations d'Utilités Publiques (DUP). Pour assurer cette protection, des études, acquisitions et travaux ont été faits pour 1,68 M€ HT entre 2020 et 2024.

De plus, on dénombre 46 stations de traitements en Creuse soit 11 nouvelles stations de reminéralisation/neutralisation (6,1 M€ HT prévus). A ce jour, 8 ont été réalisées.

Des dispositifs de désinfection pour assurer la distribution d'une eau conforme ont également été installés pour environ 365 000 € HT.

Sécuriser l'approvisionnement

Afin de sécuriser l'approvisionnement, 2 prises d'eau en barrages hydroélectriques (et ouvrages associés) sont notamment prévues (plus de 36,1 M€ HT) :

- Une sur le barrage de Confolent dit des « Combes » pour le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de la Rozeille ;
- Une sur le barrage de Champsanglard pour sécuriser l'Agglomération du Grand Guéret et l'alimentation du SIAEP d'Ahun et du SIAEP de la Vallée de la Creuse.

Par ailleurs, au Nord-Est, les travaux d'interconnexion avec l'Allier ont débuté en 2021 et devraient se terminer en 2025. 32 km de canalisations sont en cours de pose, à partir du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) d'Huriel vers le Nord de Confluence Eaux afin de sécuriser l'ancien territoire de Boussac puis d'alimenter l'ancien secteur du bassin de Gouzon. Ces travaux (9 M€ HT) seront pris en charge par le Syndicat des Eaux Creusoises.

En parallèle, d'autres interconnexions ont été créées pour sécuriser notamment les communes de Dontreix, Gioux, Janailat, et Lafat. Un groupement de communes au Nord-Ouest a engagé, en 2024, des projets d'interconnexions principalement par St-Germain-Beaupré vers Lafat, Maison-Feyne, Sagnat, Colondannes, Dun-le-Palestel et le SIAEP de Bournazeau.

L'ensemble de ces travaux d'interconnexions représente plus de 12 M€ HT.

Par ailleurs, des compteurs et des débitmètres ont été installés stratégiquement sur le réseau. Ils permettront de suivre les consommations par secteur et localiser plus facilement les fuites. Les interventions peuvent donc être plus rapides et efficaces pour limiter les pertes en eau potable. 3,3 M€ HT ont été mobilisés pour ces travaux de sectorisation des réseaux d'eau potable entre 2020 et 2024.

Economiser la ressource

Enfin, en complément du XI^{ème} programme d'intervention, l'Accord de Résilience 2023-2024, a apporté 10 M€ d'aides supplémentaires au territoire. Il portait sur des investissements liés à la sécurisation en eau potable et à la réduction de la consommation des abonnés du bassin versant de la Creuse et ses affluents.

Grâce à lui, au Plan de relance et aux divers appels à projets, plus de 85 km de canalisations fuyardes ont été ou sont en cours de renouvellement, soit 1% du réseau départemental (15,8 M€ HT). Ces opérations ont bénéficié d'un financement exceptionnel du Département jusqu'en 2024. L'Accord de résilience a également permis la réalisation d'opérations collectives.

12 000 récupérateurs d'eau et 12 500 kits hydro-économiques ont été mis à disposition des particuliers et des collectivités, accompagnés de campagne de sensibilisation sur les économies d'eau (4 M€).

Le Département, un acteur clé

Depuis 2020, plus de 78,9 M€ HT ont été dédiés à des opérations liées à l'alimentation en eau potable en Creuse.

L'ensemble de ces interventions, inscrites au sein du SDAEP, sont animées et suivies par la Mission alimentation en eau potable du Conseil départemental. Ainsi, depuis 2020, la collectivité a :

- instruit 165 dossiers de demande de subvention ;
- attribué près de 8 M€ de subventions départementales, soit près de 69 €/hab.

Des investissements importants mais nécessaires face aux épisodes de sécheresse répétés, afin de garantir aux Creusoises une eau potable de qualité, en quantité suffisante, quels que soient la saison ou le contexte climatique.

20 ANS POUR L'ÉTANG DES LANDES

Pour célébrer ses 20 ans, la Réserve Naturelle de l'Étang des Landes a convié le public à plus de 50 rendez-vous nature, organisés avec une dizaine de partenaires. Depuis le début d'année, plus de 1 200 personnes ont participé aux animations grand public proposées, dont le spectacle FAUNE qui a réuni 145 curieux. Les rendez-vous nature se poursuivent en cette fin d'année, avec notamment une date pour fêter Halloween à la Réserve ou encore le 16 novembre pour un chantier de restauration et d'entretien d'une lande humide.

Plus d'informations :
www.etang-des-landes.creuse.fr



(COLLÈGES)



Moins de gaspillage, plus de qualité

Depuis 2022, le Conseil départemental de la Creuse déploie un Projet Alimentaire Territorial (PAT) dans ses 16 collèges publics. Objectif : proposer des repas plus sains, locaux et durables.

En deux ans, le gaspillage alimentaire a chuté de 32%, grâce à l'installation de tables de tri, à la formation des cuisiniers, au suivi du responsable du service restauration scolaire et à des gestes simples comme la récupération de l'eau des pichets pour arroser les jardins pédagogiques.

Les économies générées (40 000 € par an) ont permis d'investir dans des produits locaux de qualité. Depuis 2023, tous les collèges sont équipés de sauteuses marmites et cuiseurs multifonctions, favorisant le fait maison et la cuisson à basse température. Un accompagnement technique a facilité leur prise en main. Le Département a investi 1,2 M€ dans les équipements de cuisine, et 220 000 € supplémentaires pour moderniser les selfs.

Un logiciel de gestion des stocks (75 000 € sur 3 ans) permet un suivi en temps réel, optimisant les achats et réduisant les pertes. Les équipes bénéficient de deux formations par an. En 2024, huit sessions ont porté sur la pâtisserie et les entrées maison. Une charte « Manger bien, manger mieux », co-construite avec les chefs, guide les pratiques.

Le PAT renforce aussi les liens avec les producteurs locaux via une plateforme d'achat, la carte « Mangeons Creuse » ou encore le rallye du GAB23. En 2025, un quart

des denrées proviennent de producteurs creusois, générant 320 000 € de retombées locales.

Le Département respecte les objectifs de la loi Egalim, avec 22,4% de produits bio dans les menus. Des repas végétariens équilibrés sont proposés régulièrement, sans remettre en cause la place de la viande locale, toujours soutenue.

A travers ce PAT, le Département de la Creuse agit concrètement pour le bien manger au collège, pour la santé des jeunes générations, pour la vitalité de notre agriculture locale, et pour l'environnement.

A TABLE dans les COLLÈGES CREUSOIS !



Avec notre série "A table dans les collèges", découvrez comment, à travers ce PAT, le Département de la Creuse agit concrètement pour le bien manger au collège.

Offrir un cadre d'apprentissage durable

Le Conseil départemental de la Creuse poursuit la rénovation de ses collèges avec la volonté de garantir un environnement de qualité, moderne, économe en énergie et accessible.



À **Dun-le-Palestel**, il aura fallu 3,5 M€ d'investissement et 3 ans de travaux afin de rénover entièrement le collège. L'établissement a bénéficié d'une transformation complète visant à améliorer le confort des usagers tout en réduisant son empreinte carbone : isolation renforcée des murs extérieurs, remplacement des menuiseries et installation d'une chaufferie biomasse.

À **Auzances**, la cour du collège Jean Beaufret a été entièrement repensée avec les collégiens, et avec le soutien du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, pour un montant de plus d'1 M€ (*lire ci-contre*). Ce projet s'est articulé autour de deux volets majeurs : la réfection des réseaux d'assainissement et la requalification de la cour de récréation. Une nouvelle phase de travaux, axée sur l'accessibilité, est déjà lancée.

À **Châtelus-Malvaleix**, le collège Françoise Dolto a bénéficié de 870 000 € d'investissements sur 2 ans. Derniers

en date, la rénovation d'une salle de sciences, la restructuration de l'atelier « habitat » Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA), la mise en accessibilité et l'achat d'équipements pédagogiques. Les SEGPA s'adressent à des élèves en difficulté scolaire, nécessitant un accompagnement spécifique, en leur permettant de suivre un parcours adapté.

À **Felletin**, c'est la toiture du collège qui fait peau neuve pour un montant de 615 000 €. Cet investissement complète les 2 M€ de travaux déjà réalisés pour la rénovation de l'internat et des salles de sciences, et la mise en accessibilité de l'établissement.

En consacrant des moyens importants à ses collèges, le Conseil départemental entend offrir un cadre de vie scolaire adapté et fonctionnel : sécurité, confort thermique, accessibilité, ... autant d'aménagements au service des élèves, des enseignants et des agents.

UNE COUR REPENSÉE PAR ET POUR LES ÉLÈVES

À **Auzances**, la rénovation de la cour de récréation a intégré des objectifs environnementaux, sociaux et éducatifs :

- les revêtements imperméables ont été remplacés par des matériaux perméables ou semi-perméables, et des arbres ont été plantés pour créer des zones d'ombre naturelles.

- la cour a été repensée pour favoriser une répartition équitable des usages, avec un terrain multisports central, inspiré des city-stades, qui permet une pratique sportive plus inclusive.

- des bandes potagères, des arbustes à petits fruits, des plantes aromatiques et des dispositifs d'accueil pour la faune (nichoirs, hôtels à insectes, etc.) ont été intégrés et serviront de supports pédagogiques.

Les auvents à toiture colorée, répartis en plusieurs points de la cour, offrent des espaces abrités tout en apportant une touche esthétique et ludique.

(SPORT)

LA CREUSE (RE)
FAIT SES JEUX

Après le succès de l'événement « La Creuse fait ses Jeux » l'an passé, le Département avait décidé de reconduire l'opération, en collaboration avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) et Creuse Oxygène, avec le soutien de l'État. Quatre journées sportives ont été organisées à Guéret, Felletin, Chénérailles et Le Grand-Bourg.

En tout, 1 900 participants, principalement des scolaires, ont pu s'essayer aux activités : football, tennis, judo, gym, rugby, handball, basket-ball, tir laser, cyclisme, athlétisme, badminton... sans oublier la sensibilisation aux premiers secours ou la sécurité routière.

Des sportifs creusois de niveau national et international, tels que Paul Petit (pilote automobile), Alexia De Matteis (canoë kayak), Christophe Bancelin (paddle), Léo Joyon (pilote moto), David Menut ou encore Emma Delage (cyclisme), ont honoré ces temps de leur présence.

Pour chaque journée, un relai olympique était proposé. Au total, 5 203 kilomètres ont été parcourus.



23 circuits de randonnée « Incontournables »

Le Conseil départemental de la Creuse, en partenariat avec les intercommunalités et les acteurs du tourisme, vient de labelliser 23 itinéraires de randonnée pédestre « Incontournables » pour leurs richesses naturelles, patrimoniales et paysagères.

Dans le cadre du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), la Creuse franchit une nouvelle étape en matière de valorisation touristique. Réunis au sein de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI), les partenaires locaux ont sélectionné 23 circuits de randonnée désormais labellisés « Incontournables ».

Ces itinéraires ont été choisis pour leur qualité, leur accessibilité, leur intérêt patrimonial et environnemental, ainsi que pour les services qu'ils proposent. Chaque circuit a été rigoureusement évalué selon des critères précis : sécurité, entretien, diversité des paysages, proximité de sites touristiques, et labellisation « Rando Qual'iti Creuse ».

20 parcours emblématiques ont été identifiés, soit 2 par intercommunalité, parmi lesquels on retrouve « Sur les pas de Monet » à Fresselines, « L'étang des Landes » à Lussat ou encore « La croix des Noth » à Champsanglard inauguré

officiellement, le 15 juillet dernier, en présence de l'ensemble des partenaires (notre photo). Trois circuits complémentaires viennent enrichir l'offre, dont « L'Échappée Verte », ancienne voie ferrée réhabilitée.

La promotion de ces itinéraires est assurée par Creuse Tourisme via son site Internet et ses réseaux sociaux ainsi que par la réalisation de topofiches. Un totem départ a été implanté, si non existant, sur chaque circuit et les visuels sur les itinéraires déjà équipés ont fait l'objet d'une actualisation dont le coût est pris en charge par le Département. Les intercommunalités, quant à elles, assurent la pose et l'entretien du mobilier dédié.

RETROUVEZ
tous les circuits
« Incontournables » sur
le site de Creuse
Tourisme



(VOIRIE)

Rénover les routes de manière alternative et durable

Début juillet, des travaux de retraitement de la chaussée réalisés sur la RD5 à Naillat, entre l'échangeur avec la RN145 et Dun-le-Palestel, ont mis en lumière une technique en faveur du développement durable : le retraitement en place à froid.



La RD5, sur la commune de Naillat, voit passer quotidiennement plus de 2 400 véhicules, dont environ 140 poids lourds. De nombreux désordres sur la chaussée indiquaient un vieillissement des couches de roulement existantes. Les travaux, engagés en juillet dernier pour un total d'environ 600 000 € (travaux de chaussée et réfection du marquage routier), ont utilisé une méthode alternative et respectueuse de l'environnement : le retraitement en place à froid. Cette technique consiste à recycler directement sur place les anciennes couches de la chaussée,

en y ajoutant une émulsion de bitume. Cela permet de créer une nouvelle base solide, sans avoir besoin d'extraire de nouveaux matériaux en carrière.

Grâce à cette technologie, 134 trajets de camions ont pu être évités et 3 800 tonnes de granulats non extraits. Cette méthode permet de rénover efficacement les routes tout en réduisant l'impact environnemental. Le retraitement est réalisé sur 10 cm d'épaisseur, avec 2% d'émulsion de bitume. Après un temps de mûrissement, une nouvelle couche de roulement en enrobé de 7 cm a été posée en septembre.

DÉCOUVREZ
les travaux
de la RD5
en image



Un nouveau talus prévu à Champsanglard

Dans la lignée des chantiers de réfection déjà initiés, des travaux de stabilisation du talus surplombant la RD14 seront lancés à partir du 13 octobre 2025 (date prévisionnelle), pour plus de 246 000 € : réalisation d'une paroi clouée, mise en place d'un voile en béton projeté, et reprise des accotements et de la chaussée sur les deux zones touchées par l'effondrement (environ 100 m). Ces travaux visent à garantir la sécurité et la pérennité de la chaussée jouxtant le talus. La réouverture de la route est prévue début décembre.

ET AUSSI

Des travaux de réfection au nord de la Creuse

Depuis le début d'année, d'importants travaux ont été réalisés sur le secteur nord de la Creuse, notamment en raison des dégradations conséquentes aux violents orages des dernières années. Fermé fin juin 2024 à la suite d'intempéries l'ayant fortement détérioré, le pont de Cheveyron (Bonnat) a fait l'objet d'une reconstruction. Les études techniques ont conduit à la solution suivante : démolir l'ancien pont en maçonnerie et le remplacer par un cadre béton préfabriqué. Coût des travaux : 83 300 €.

À Fresselines, la RD44 (au talus de la Renauchat) était fermée suite à un éboulement survenu en décembre 2023. Après un premier déblaiement, la paroi rocheuse a été purgée, et des tirants ainsi qu'un filet métallique installés pour un montant de 275 500 €. Enfin, sur la RD48, le talus du Bourg-d'Hem, endommagé à la suite d'un éboulement survenu en juin 2024, a été sécurisé pour un coût de 42 000 €.



(CULTURE)

Un espace à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale

Le Conseil départemental a inauguré, le 20 septembre dernier, un espace dédié à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, au sein de ses Archives départementales : l'Espace Mémoire, Refuge et Résistances.



Pensé comme un lieu d'interprétation et de transmission, l'Espace Mémoire, Refuge et Résistances, porté par le Conseil départemental, en partenariat avec l'Association des Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation, a officiellement ouvert ses portes le 20 septembre dernier, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Cet espace met en lumière les parcours de trois jeunes – Denise, Ernest et Jacques – qui ont vécu la Seconde Guerre mondiale en Creuse. Chacun incarne respectivement une facette de l'histoire locale : la vie quotidienne en temps de guerre, la situation des Juifs et l'engagement dans la Résistance.

L'exposition se déploie autour de trois « maisons » scénographiques, véritables capsules immersives. A celles-ci s'ajoute une séquence d'introduction présentant le contexte historique national et international. La partie extérieure de chaque maison est consacrée aux faits historiques et illustrée par des documents d'archives. L'intérieur, plus intime, est dédié aux témoignages fictifs mais historiquement documentés des jeunes protagonistes. Le visiteur est invité à suivre librement ce parcours, rythmé

par des modules interactifs – audio, vidéo, manipulation, feuilletage, documents d'archives, jeux.

La scénographie repose sur une forte identité visuelle : frises chronologiques, scènes illustrées, citations, objets du quotidien... Un soin particulier est apporté au graphisme qui distingue les récits fictifs des faits historiques par un dégradé de couleurs. L'univers sonore enrichit l'expérience : bruits d'ambiance (ferme, gare, usine), voix d'enfants, extraits de chansons d'époque et archives radiophoniques de l'Institut National de l'Audiovisuel.

Ce projet, à la fois pédagogique et sensible, vise à faire résonner la mémoire collective à travers des récits incarnés, tout en valorisant le patrimoine creusois. Une invitation à comprendre, ressentir et transmettre. À découvrir en famille.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Espace Mémoire, Refuge et Résistances
30 rue Franklin Roosevelt - 23000 Guéret

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00

(LIBRE EXPRESSION)

GROUPE D'UNION DE LA DROITE,
DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS**APPRENDRE ET
BIEN SE NOURRIR :
NOTRE PRIORITÉ
POUR LES COLLÉ-
GIENS CREUSOIS**

Dans un contexte budgétaire contraint, nous faisons un choix clair : concentrer nos moyens sur l'essentiel. Notre priorité est simple : donner à chaque collégien creusois les meilleures conditions pour apprendre et réussir.

C'est le sens de notre effort d'investissement : plus de 3 millions

d'euros sont consacrés chaque année à la rénovation des collèges. À Crocq, Dun-le-Palestel, Felletin, Guéret, Châtelus-Malvaleix, et en cours à Bourganeuf, nous agissons partout. Ces travaux ne sont pas de la rénovation pour la forme, mais des outils au service de l'apprentissage des savoirs fondamentaux : français, mathématiques, sciences, histoire...

Nous avons aussi fait de la restauration scolaire un levier de justice sociale et de santé publique. Grâce aux bourses du Département et de l'Etat, un repas peut revenir à seulement 7 centimes pour un élève boursier, quand le coût réel est de plus de 9 €. Et la qualité est au rendez-vous : 320 000 € versés chaque année aux producteurs creusois pour approvisionner nos cantines, 22 % de bio, une baisse du gaspillage alimentaire de 32 %. Ces repas faits maison par nos cuisiniers sont un double investissement : pour nos enfants et pour notre agriculture locale.

Nous ne pouvons pas tout financer, et nous l'assumons. Mais nous finançons ce qui compte : apprendre et bien se nourrir. Là où d'autres préféreraient empiler des dispositifs qui ne sont plus finançables, nous faisons le choix de la responsabilité. Car notre priorité n'est pas de céder à la facilité, mais de donner aux enfants de la Creuse les meilleures chances de réussir.

Jérémie SAUTYPrésident du Groupe de la Droite,
du Centre et des IndépendantsGROUPE
DE LA GAUCHE**LES COUPES
RASES**

Depuis 6 mois, des conseils départementaux ont fait connaître leurs difficultés budgétaires. Ainsi, un quart d'entre eux sont dans le rouge. Ce n'est pas le cas de la Creuse.

Or la majorité départementale a décidé au début de l'été, comme pour fêter l'entrée dans sa 11^{ème} année à la tête du CD, la suppression de dis-

positifs ou la réduction d'aides, en particulier celles en faveur des jeunes et de nos aînés. A titre d'exemples, sont supprimés le dispositif « collègue au cinéma », l'allocation cantine « écoliers », des aides techniques et d'adaptation de l'habitat de l'APA à domicile.

Au vu des sommes engagées l'an passé sur ces dispositifs, on semble être plus dans la symbolique et le politique que dans le financier au regard d'un budget du CD de 230 M€ ! Le message paraît être : pour se concentrer sur les compétences obligatoires, il faut supprimer des compétences facultatives. Mais est-ce que le cinéma pour un collégien est plus facultatif qu'une brève étape du Tour de France féminin ?

Est-ce qu'indirectement l'Etat ne va pas donner à la majorité départementale le prétexte de faire ce dont elle rêve : réduire le nombre d'agents et de dispositifs de service public ? Ceci alors qu'une manne de 7 millions d'€ de la vente de Saint-Palais est prévue.

A ces choix hasardeux s'ajoute la suppression de centres d'exploitation, ce qui va provoquer un éloignement des agents de voirie de leurs lieux d'intervention et une dégradation du service.

Il y a des décisions qui pèsent lourd. Jamais autant de dispositifs n'auront été supprimés. Jamais autant d'emplois n'auront été ciblés, ce qui va poser une double difficulté pour :

- le maintien d'un service de qualité ;
- le maintien de conditions de travail convenables pour nos agents.

Ces décisions sont lourdes de conséquences.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche



Archives départementales de la Creuse

ESPACE

mémoire,

REFUGE et
RÉSISTANCES

DÉCOUVREZ la VIE en CREUSE
de 1939 à 1945, à TRAVERS les PARCOURS
de DENISE, ERNEST et JACQUES

Entrée libre – du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 – le vendredi de 8h30 à 16h00
30 rue Franklin Roosevelt – 23000 Guéret – Tél. 05 44 30 26 50 – archives.creuse.fr

L'ESPRIT
CREUSE



la CREUSE
le Département